

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 27 (1935)
Heft: 2

Artikel: Rationalisation et main-d'œuvre féminine au Japon
Autor: Grünfeld, Judith
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces commentaires suffisent pour aujourd'hui. Qu'il nous soit permis d'espérer que les résultats définitifs du recensement fédéral des professions ne se feront pas attendre trop longtemps. Il serait regrettable si, au moment de leur publication, ils avaient perdu une partie de leur actualité.

Rationalisation et main-d'oeuvre féminine au Japon.

Par Dr *Judith Grünfeld.*

Le Japon n'appartient pas seulement à la catégorie des pays qui se sont rapidement industrialisés au cours de la dernière période décennale, mais c'est aussi le pays de la rationalisation minutieuse et très poussée, rationalisation qui a contribué dans une mesure extraordinaire à un rendement accru du travail et de la productivité. D'après les renseignements de source japonaise, la production par personne, dans l'ensemble de l'industrie, avait augmenté, en 1931, de 65 % par rapport à 1919. L'accroissement est encore plus frappant dans l'industrie textile, dont les produits occupent la première place dans l'exportation japonaise si florissante. Selon la statistique de l'inspection des fabriques de ce pays, le rendement, par tête, dans les exploitations de tissage du coton a passé de 18 yards (1922) à 50 yards (1932), soient une *augmentation de plus de 177 %*. Pendant le même laps de temps, le rendement par tête a presque doublé dans les filatures de coton et de soie. La majeure partie de cet accroissement extraordinaire concerne la période quinquennale 1927/32, c'est-à-dire les années de mécanisation fiévreuse et de rationalisation. Encore s'agit-il, pour une très grande part, de *main-d'oeuvre féminine*, car la fraction que représentent les femmes occupées dans l'industrie textile japonaise, est plus forte que dans n'importe quel autre Etat moderne industriel. Des 926,000 ouvriers japonais du textile, 756,000, c'est-à-dire le 81,6 %, sont des femmes. Etant donnés ces chiffres et ces faits, il est tout spécialement intéressant de définir le rapport existant entre la rationalisation et le développement de la main-d'oeuvre féminine. La rationalisation au Japon, si différent de nos pays de l'Occident, provoque-t-elle une demande accrue de la main-d'oeuvre féminine, à l'exemple de ce qui se produit dans les industries européennes où la rationalisation fut très poussée? ¹ S'il s'avérait que les conséquences sont, en général, les mêmes au Japon qu'en Europe, cette constatation ne laisserait pas de contribuer à la détermination des causes principales

¹ Voir notre enquête sur les effets de la rationalisation quant à la main-d'oeuvre féminine et les salaires payés aux femmes en Allemagne, dans la « Revue internationale du Travail » du mois de mai 1934. Genève, Bureau international du Travail.

de la demande accrue de main-d'œuvre féminine dans l'industrie. Quiconque prétend que la cause essentielle de ce phénomène réside dans le bon marché de cette main-d'œuvre n'a pas encore expliqué pourquoi la fraction, que représentent les femmes dans les diverses industries, présente de si grandes différences, bien que les salaires touchés par elles soient à peu près les mêmes partout. Dans les entreprises rationalisées, la condition primordiale est que la force de travail allie le maximum d'aptitude à la plus grande capacité de rendement. Il s'ensuit *que seul l'alliage d'un rendement élevé de la part des femmes avec de bas salaires est susceptible d'inciter à embaucher de la main-d'œuvre féminine.*

Qu'en est-il donc du rendement du travail et des salaires des ouvrières japonaises? Abstraction faite de l'industrie textile, quelles sont les branches d'industrie où la main-d'œuvre féminine est préférée aux ouvriers et quelles sont les raisons de cet état de choses? Le rapport de M. Fernand Maurette, qui, sur l'ordre du Bureau international du Travail, entreprit un voyage d'étude au Japon, renferme à ce sujet de nombreux et très intéressants renseignements². M. Maurette visita 22 grandes entreprises relevant de 16 branches d'industrie.

En ce qui concerne les impressions recueillies lors de sa visite dans l'industrie textile, la constatation suivante, qui s'applique à l'une des plus grandes fabriques du textile de Tokio, est caractéristique: « Cette fabrique occupe 2000 personnes, dont 20 % sont des hommes et le 80 % des femmes. La mécanisation est très avancée, l'équipement, qui récemment était encore d'origine étrangère, provient presque exclusivement du pays même. La rationalisation mécanique est très poussée; nous avons vu des jeunes filles qui desservaient 8 métiers à tisser ordinaires et 30 à 40 métiers à tisser mécaniques. » (Page 9.)

En un laps de temps très court, le Japon n'a pas seulement atteint le degré extrême de la mécanisation qui permet de remplacer la force de travail humaine par l'automate, mais à l'exemple de l'Amérique et de l'Europe, on impose, de préférence aux jeunes ouvrières, la desservance d'un nombre aussi élevé que possible de machines. Un travail qui exige une grande et constante tension des nerfs. Les constatations faites par le représentant du Bureau international du Travail lors de ses visites d'entreprises de l'industrie métallurgique, tout spécialement des branches électro-métallurgiques et de l'horlogerie, mettent en évidence la mesure dans laquelle, au Japon aussi, la division poussée du travail alliée à la mécanisation, a augmenté les opérations pour lesquelles la femme se révèle plus habile que l'homme. Par suite de l'électrification très rapide, en mettant à contribution ses forces hydrauliques, le Japon produit aujourd'hui une plus grande quantité d'énergie électrique que l'Allemagne ou la France. Sous ce rapport, il égale presque

² Aspects sociaux du développement industriel au Japon. Genève 1934. Bureau international du Travail.

la Grande-Bretagne. Les villages aussi sont pourvus de la lumière électrique. On envisagea la fabrication des poires électriques, tout d'abord pour satisfaire à la demande du marché indigène, mais, par suite de la rationalisation, le rendement fut accru et cet article fut exporté sur une toujours plus grande échelle. En 1932, le nombre des poires électriques exportées est plus de 20 fois plus élevé que celui de 1923. Le prix de ce produit a par contre diminué de presque 66 %. Cet accroissement de la productivité est obtenu grâce à la main-d'œuvre féminine, car à l'exemple de ce que l'on constate dans les vieux pays industriels, les femmes, au Japon aussi, l'emportent sur les ouvriers, dans la fabrication des poires électriques, qui par suite de la division du travail, exige toujours davantage l'habileté féminine. C'est ainsi qu'à l'occasion de la visite d'une grande entreprise qui est en mesure de fournir les $\frac{3}{5}$ de l'exportation japonaise de poires électriques, M. Maurette constata que les femmes représentaient le 77,5 % du personnel de l'usine dont il s'agit. La tendance à occuper de plus en plus de la main-d'œuvre féminine fut aussi constatée lors de la visite d'une très importante *fabrique d'horlogerie*. Cela pour les raisons suivantes: « L'âge moyen des ouvrières est 20 ans. En règle générale, elles ne restent pas dans l'entreprise plus que 6 à 7 ans, c'est-à-dire qu'elles quittent la fabrique à l'occasion de leur mariage. Nous avons l'intention d'occuper toujours plus de jeunes filles, tout spécialement dans les sections du montage de la montre, où elles font preuve de plus d'habileté que les hommes. »

Mais les employeurs japonais, à l'exemple de leurs collègues des vieux pays industriels, maintiennent les *bas salaires* de la main-d'œuvre féminine, bien qu'ils reconnaissent la *plus grande habileté* de la femme. Etant données les mœurs patriarcales du pays, l'écart entre les salaires des hommes et de ceux des femmes est encore plus *grand* au Japon qu'en Europe. Cet écart favorise l'exportateur japonais qui a déjà une avance sur le marché mondial, en raison des bas salaires, en général. Cette avance s'accroîtra au fur et à mesure que grandira la part réservée à la main-d'œuvre féminine dans l'industrie japonaise. Cette participation s'accroît sans cesse, aussi dans des industries où jusqu'à maintenant l'élément masculin a prédominé, comme l'industrie métallurgique. C'est ainsi qu'à l'occasion de la visite d'une des plus importantes fabriques de bicyclettes où la mécanisation est très poussée, il fut constaté que les ouvrières formaient presque le 50 % du personnel. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'au cours de trois années de crise, c'est-à-dire de 1931 à 1933, la valeur des bicyclettes exportées par le Japon a presque quadruplé. Les bas salaires de la main-d'œuvre féminine jouent un grand rôle dans cette augmentation de l'exportation japonaise.

Cela ressort nettement du développement de l'industrie des allumettes dont l'exportation a aussi pris un grand essor. A l'occasion de la visite d'une des plus grandes fabriques d'allumettes, il

fut constaté que sur 550 personnes occupées 354, ou presque le 65 %, étaient des femmes. M. Maurette résume ainsi qu'il suit les impressions remportées de cette visite :

« Ce qui, dans cette fabrique, nous a le plus frappé, c'est, d'une part, le haut degré de la mécanisation et, d'autre part, la rapidité extraordinaire du travail, qui rappelle l'art du prestidigitateur, quant aux opérations qui sont encore exécutées à la main, telles que l'emballage des boîtes. Dans peu de fabriques japonaises, nous avons trouvé, comme dans cette fabrique, les avantages de l'industrie moderne portés à un si haut stade de développement et en si étroite liaison, à savoir : la mécanisation, une organisation rationnelle et le rythme zélé du travail mécanique. »

Cette haute appréciation du travail s'applique en première ligne à celui de la main-d'œuvre féminine, vu que, comme nous l'avons dit, les $\frac{2}{3}$ du personnel sont des femmes. Quelle est la rémunération de services si appréciés dans l'industrie japonaise rationalisée? Nous ne pouvons pas, ici, nous arrêter aux intéressantes constatations du représentant du Bureau international du Travail, concernant le niveau général des salaires et les conditions d'existence au Japon. Nous ne nous occuperons que de l'écart constaté entre les salaires des hommes et ceux des femmes.

Dans la fabrique d'allumettes dont il a été question, les salaires sont gradués selon l'âge, l'habileté et la fonction. Ils s'élèvent :

pour les hommes de 0,70 à 3,50 yen par jour;
pour les femmes de 0,60 à 1,10 yen par jour.

Le salaire maximum de l'ouvrière la plus capable et dont l'habileté a rappelé au visiteur « l'art du prestidigitateur », n'atteint pas même le tiers du salaire minimum versé à un ouvrier. On comprend dès lors que le personnel de cette fabrique et d'autres soit composé en grande majorité de femmes et l'on se rend compte du gain supplémentaire et des *facilités de concurrence* dont bénéficie l'employeur japonais s'il obtient un rendement maximum de la part d'habiles ouvrières occupées dans des entreprises modernes rationalisées et rétribuées au rabais. Cette économie réalisée sur le salaire a d'autant plus de poids s'il s'agit d'industries où les femmes s'avèrent plus aptes que les hommes, comme par exemple l'horlogerie et l'électro-métallurgie. C'est ce qui ressort nettement des indications suivantes concernant les salaires :

Salaire journalier moyen en yens ³ :

Fabrique	Hommes	Femmes	Salaire de la femme en % du salaire de l'ouvrier
Horlogerie	1,60	0,80	50
Isolateurs	2,40	0,60	25
Poires électriques	2,68	1,10	41
Brasserie	2,30	0,77	33,4
Plumes-réservoir (salaire mensuel)	64,30	24,00	37,1

³ Au moment de la visite, le yen valait un franc suisse.

Cette économie de salaire, obtenue en frustrant l'ouvrière de ce qui lui revient, est donc encore plus forte au Japon qu'en Europe, ce qui incite l'employeur japonais à remplacer les ouvriers par des ouvrières. C'est ainsi que la rapide mécanisation de l'industrie japonaise accroît la demande de main-d'œuvre féminine. Vu la grande différence existant entre les salaires des hommes et ceux des femmes, la capacité de concurrence du Japon sur le marché mondial ne cesse de s'accroître. Les avantages que cette rémunération au rabais des services de la main-d'œuvre féminine toujours plus nombreuse procure à l'exportation japonaise, confirment une fois de plus que la rétribution du salarié selon le sexe et non pas selon la qualité des services rendus, a des conséquences toujours plus fâcheuses, à mesure que les pays agricoles d'outre-mer adoptent les méthodes modernes de rationalisation. Le danger de l'éviction des hommes par les femmes, résultant de la rétribution au rabais de la main-d'œuvre féminine ne peut être conjuré que si l'on abandonne le mode de rémunération traditionnelle selon le sexe en faveur d'une fixation du salaire selon les capacités et la qualité du travail. Cette solution ne peut être réalisée que sur le plan *international*. Dans les conditions actuelles, elle répondrait davantage aux intérêts des ouvriers qu'à celui de la main-d'œuvre féminine.

Economie politique.

La conjoncture durant le dernier trimestre 1934.

Le ciel économique *international* s'est quelque peu éclairci au cours des derniers mois de 1934. Le mouvement de régression qui s'était manifesté en été dans presque tous les pays s'arrêta. Un revirement se produisit, les prix devinrent plus fermes et les index de la production marquèrent une tendance à progresser. Mais d'après les chiffres dont nous disposons, le niveau du printemps 1934 n'est pas encore atteint partout. C'est le cas, tout spécialement, pour la région économique la plus importante, les Etats-Unis d'Amérique. Les informations se rapportant au début de 1935 sont cependant meilleures. L'amélioration fut favorisée par les conditions politiques relativement calmes et la stabilité monétaire. D'ailleurs, le mouvement de régression qui se produisit l'été dernier, eut plutôt le caractère d'une réaction contre l'augmentation de la production qui, de ci de là, avait été trop brusque. Dans l'ensemble, on enregistre quand même une lente amélioration.

En Suisse, les effets de la reprise des affaires sur le plan international se croisèrent avec ceux de l'aggravation du marché intérieur, conséquence du ralentissement qui s'est produit dans l'industrie du bâtiment. L'exportation n'a pas seulement maintenu ses positions, elle progresse, en valeur et surtout en quantité, par rapport à la période correspondante de 1933. Les transports et communications atteignent à peu près le niveau de l'année dernière, alors que les transactions commerciales témoignent d'un léger recul, surtout en décembre. Le ralentissement dans l'industrie du bâtiment, annoncé déjà au début de l'été devient manifeste dès le mois de novembre. Le nombre des nouveaux appartements prêts à être occupés accuse, en effet, une forte diminution. Le nombre des chômeurs avait augmenté dès le mois d'août.